

# Comment valider votre Inscription Formation sur votre Compte DPC?



## Étape 1 : Se connecter sur <u>https://www.agencedpc.fr/professionnel/</u>

Identifiez-vous à votre espace personnel (votre identifiant est votre email)

Agence nationale du DPC	Professionnels de santé	Organismes de DPC	Instances 👻
Accueil	•		Î
Bienvenue sur l'esp	ace dédié aux professionnels de santé		S'identifier
			Identifiant :
Cet espace a deux fonctionnalités :	la l'accesso de c'incerire que estiene de DDC et de	neétandra à una prios an abarra	Exemple : nom@gmail.com
<ol> <li>Permettre aux professionnels de sante etigioles au mancement d</li> <li>Permettre à tous les professionnels quel que soit leur mode d'exe</li> </ol>	ercice d'accéder au document de traçabilité :	precendre a une prise en charge	Mot de passe ·
<ul> <li>Chaque professionnel y retrace toutes les actions de DPC qu'il</li> <li>Il permet également de rendre compte tous les 3 ans du suivi</li> </ul>	aura suivies en y joignant ses attestations de p de l'obligation auprès de l'autorité de contrôle	articipation. (ordres, employeurs ou ARS).	Saisir le mot de passe
Suis-je éligible à la prise en charge par l'Agence nationale du	DPC du financement de mes actions de DP	C ?	Identifiant oublié ?         Mot de passe oublié ?           Vous n'avez pas encore de compte? Créer un compte
L'Agence nationale du DPC participe à la prise en charge des profession activité (biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésit sages-femmes).	nnels de santé libéraux conventionnés et salarié: hérapeutes, médecins, orthophonistes, orthoptis	s des centres de santé conventionnés en tes, pédicures-podologues, pharmaciens et	Se Connecter
Ne relèvent pas de sa prise en charge :			
<ul> <li>Les professionnels en exercice libéral relevant de professions n'ay</li> <li>Les professionnels salariés exerçant dans toute autre structure qu sanitaires, services de l'Etat, officines, etc.).</li> </ul>	vant pas signé de conventions avec l'assurance n ue les centres de santé conventionnés (établisse	naladie ; ments de santé ou médico-sociaux, agences	
<ul> <li>Les professionnels exerçant une activité de remplacement en libé propre, de groupe ou société. Les remplaçants ne sont pas conver</li> </ul>	ral, le périmètre des conventions étant ouvert a ntionnés car ils exercent dans le cadre de contra	ux seuls professionnels installés en cabinet ts de droit privé avec le remplacé ;	
<ul> <li>Les protessionnels de santé non conventionnés ;</li> <li>Les médecins en secteur 3 ;</li> </ul>			
<ul> <li>Les concepteurs d'actions de DPC et formateurs n'ayant pas à s'ir</li> </ul>	nscrire aux actions qu'ils conçoivent ou animent.	Leur rémunération est assurée via les frais	▼



Étape 2 : Cliquer sur « INSCRIPTION » puis « Rechercher une action / S'inscrire »





#### Étape 3 : Rechercher l'action de formation.



Rechercher une actior		
Nom ou sigle organisme		
Référence de l'action (11 chiffres)		
Professions		
Chirurgien-dentiste 🛞 Professions		Ŧ
Spécialité(s)		
Chirurgie dentaire Spécialité(s)		Ŧ
Année de réalisation		
2023		*
Mot(s) clé(s)		
Région(s)		•
Date	$\times$	İ
Mode(s) d'excercices		Ŧ
Type(s) d'action		-

- Dans l'onglet RECHERCHER UNE ACTION, indiquez le numéro de l'action de formation (à retrouver sur le programme de la formation sur le site <u>www.ufsbd.fr</u>)
- > Enfin Cliquez sur **RECHERCHER**
- > La formation recherchée apparaît

	Référence:	13002325020	
	Titre:	Radioprotection des patients en odontologie (Programme intégré)	DÉTAIL
NION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO-	Typologie:	Programmes intégrés	
SBD	Format:	Non présentiel	ORGANISME
	Durée:	11h	



Sur la page de l'action de formation, cliquez sur DETAIL

UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO DENTAIRE UFSBD	Référence: Titre: Typologie: Format: Durée:	e: 13002325020 Radioprotection des patients en odontologie (Programme intégré) DÉTAIL Programmes intégrés Non présentiel 11h ORGANISME	
<b>X</b> FERMER	DÉTAIL	IL ACTION LISTE SESSIONS	
Titre de l'action:	Fiche action of Radioprotection	u de DPC, référence N°: 13002325020	
	★ Chiru	irurgiens-dentistes	

Publics concernés:

Étape 4 : S'inscrire à la formation

Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire

Chirurgie dentaire (specialiste

Orthopédie Dento-Faciale)

Chirurgie dentaire

☆

☆



#### Étape 4 : S'inscrire à la formation

Cliquez sur LISTE DES SESSIONS

<b>X</b> ERMER	DÉTAIL ACTION LISTE SESSIONS	
Titre de l'action:	Fiche action de DPC, référence N°: 13002325020 Radioprotection des patients en odontologie (Programme intégré)	
	★ Chirurgiens-dentistes ^	
	☆ Chirurgie dentaire	
Publics concernés:	☆ Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale)	
	Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire	



#### Étape 5 : S'inscrire à la formation

- Cliquez sur « S'INSCRIRE »
- > Puis cliquez sur VALIDER pour finaliser l'inscription





#### Étape 6 : S'inscrire à la formation

 $\sim$ 

- Vérifier le détail de la prise en charge
- > Puis cliquez sur VALIDER pour finaliser l'inscription

^			
FERMER	Récapitulatif de demande d'inscription à valider		
Action	13002325025		
Session N°	23.001		
Nombre d'heures décomptées du	0		
droit de tirage annuel	0		
Date de début	16/11/2023		
Date de fin	16/11/2023		

Les montants de la prise en charge vous seront indiqués par message à la suite de la validation de votre demande par l'organisme.

Pour rappel, dès lors que vous êtes éligible au financement de l'Agence (libéral conventionné ou salarié d'un centre de santé conventionné), vous pourrez bénéficier de la prise en charge de votre action de DPC dès le 1er jour de déploiement de la session. Dans le cas d'inéligibilité, vous serez automatiquement désinscrit en amont du début de la session et il vous appartiendra si vous souhaitez maintenir votre inscription de contacter directement l'organisme de DPC. Les montants des frais pédagogiques et d'indemnisation seront mentionnés à titre indicatif dans le mail que vous recevrez dès que l'organisme de DPC aura validé votre inscription. Avant tout paiement, l'ANDPC vérifiera le service fait et la conformité de l'ensemble des pièces constitutives du dossier de facturation transmis par l'organisme de DPC.

Afin d'être indemnisé, vous devrez avoir réalisé l'intégralité des modules de la session.





### Votre inscription est enregistrée.

- > Vous recevrez une confirmation d'inscription de la part de l'UFSBD par mail.
- > Les frais pédagogiques seront facturés directement par l'UFSBD à l'Agence du DPC.
- > Votre indemnisation vous sera versée directement par l'Agence de DPC.
- Pour toute question : <u>formation@ufsbd.fr</u>